

# DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR "MOTOBECANE" TYPE D 55

Construit par "Les Ateliers de la MOTOBECANE"

16, Rue Lesault - 93502 PANTIN (Seine-Saint-Denis)

R. C. Paris 542 070 115 B

**Marque.** — MOTOBECANE. — **Type.** — D 55. — **Genre.** — CYCLOMOTEUR.

**Poids total autorisé en charge.** — 191 kg.

**Nombre de places assises (y compris le conducteur).** — 1. Possibilité de transformer la selle en selle biplace et d'ajouter des repose-pieds. Le nombre de places assises passe alors à 2.

**Nom et adresse du constructeur.** — Ateliers de la MOTOBECANE

16, rue Lesault - 93502 PANTIN (Seine St-Denis)

## 1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

**Nombre de roues.** — Deux.

**Roue motrice.** — Arrière.

**Constitution du cadre.** — Tubes d'acier soudés.

**Roues.** — A rayons munies de pneumatiques de  $2\frac{1}{4} \times 17$  AV —  $2\frac{3}{4} \times 17$  AR.

**Pédalier.** — Le pédalier entraîne par l'intermédiaire d'un relais et d'une boîte de vitesses, un pignon à 17 dents qui entraîne lui-même, par l'intermédiaire d'une chaîne, un plateau de 40 dents solidaire du mouvement arrière.

**Multiplication totale.** — 
$$\frac{26}{24} \times \frac{24}{44} \times \frac{44}{11} \times \frac{25}{30} \times \frac{17}{40} = 0,837$$

**Emplacement et disposition du moteur.** — Devant le pédalier.

## 2. - DIMENSIONS ET POIDS

**Empattement extrême.** — 1,153 m.

**Dimensions maxima du véhicule.** — Longueur 1,745 m - Largeur 0,60 m.

**Hauteur libre au-dessus du sol.** — 0,105 m.

**Porte-à-faux AV.** — 0,272 m.

**Porte-à-faux AR.** — 0,32 m.

**Poids du véhicule sans carburant.** — 59 kg.

**Poids du véhicule en ordre de marche.** — 66 kg.

**Répartition des poids en ordre de marche.** — AV. 31 kg - AR. 35 kg.

**Poids total autorisé en charge.** — 191 kg.

**Répartition des poids, pour le P.T.C.** — AV. 56 kg. - AR. 135 kg.

## 3. - MOTEUR

**Type.** — A explosion. — Cycle à 2 temps, monocylindrique.

**Alésage.** — 39 mm. — Course 41,8 mm. — Cylindrée. — 49,933

**Taux de compression.** — 8.

**Carburant normalement utilisé.** — Mélange essence-huile 2 temps.

**Réservoir.** — En tôle d'acier, soudé, contenance 9,7 litres, fixé sur la partie avant du cadre — Fermé par un bouchon expandeur.

**Régime de rotation du moteur.** — Maximum 5.000 t/mn correspondant au couple maximum 3.500 t/mn. Correspondant à la puissance maximum 5.000 t/mn.

**Echappement.** — Un tube de longueur 0,40 m environ, de diamètre intérieur 25,6 mm, débouche dans un pot de section ovale, d'abord conique, puis cylindrique, de longueur 0,50 m environ dont les axes de la section dans la partie cylindrique sont 74 mm et 53 mm. Le volume du pot est 1,2 litre environ. Le silencieux comporte un diaphragme percé de trous et une coupelle traversée par un tube. La sortie est assurée par un tube de diamètre intérieur 10 mm. Le volume total du dispositif d'échappement est de 1,4 litre environ. Le niveau sonore de la machine, mesuré suivant les prescriptions du décret ministériel du 13 avril 1972 est de : 70,5 dBA.

Le silencieux porte à sa partie avant gauche une marque constituée par les chiffres 55 frappés et encadrés par les poinçons du constructeur.

**Alimentation du moteur.** — Carburateur JENNETT, à passage de 12 mm. A niveau constant, commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier en guidon, à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'admission.

**Allumage.** — Par volant magnétique.

**Graissage.** — Par mélange d'huile et l'essence.

**Refroidissement.** — Par air.

**Mise en marche.** — Par pédale. Un décompresseur est situé à la poignée droite.

**Antiparasitage.** — Le cyclomoteur est muni d'un antiparasite agréé pour lui par l'O.R.T.F.

## TRANSMISSION

**Embrayage.** — A disques multiples, dans l'huile, commandé par un levier au guidon, à main gauche.

**Démultiplication primaire.** — Par engrenages.

**Boîte de vitesses.** — 5 vitesses, toujours en prise, commandées par sélecteur au pied gauche. On monte les vitesses en déplaçant le levier vers le haut. Le point mort est situé entre la première et la deuxième vitesse.

**Démultiplication secondaire.** — Par chaîne. Le pneu arrière de  $2\frac{3}{4} \times 17$  a un développement sous charge de 1,74 m

| Combinaison de vitesses | Démultiplication primaire | Rapport de la boîte | Démultiplication secondaire | Démultiplication totale | Vitesse en Km/h pour 1000 t/mn |
|-------------------------|---------------------------|---------------------|-----------------------------|-------------------------|--------------------------------|
|                         |                           | $\frac{11}{44}$     |                             | 38,75                   | 2,69                           |
| 2                       |                           | $\frac{16}{39}$     |                             | 23,62                   | 4,42                           |
| 3                       | 17/70                     | $\frac{20}{35}$     | 17/40                       | 16,96                   | 6,16                           |
| 4                       |                           | $\frac{23}{32}$     |                             | 13,48                   | 7,74                           |
| 5                       |                           | $\frac{25}{30}$     |                             | 11,63                   | 8,98                           |



Au régime maximum du moteur, la vitesse maximale du véhicule est de : 44,9 km/h.  
Le cyclomoteur est muni d'un indicateur de vitesse.  
Dispositif de mise en bicyclette. La marche en bicyclette s'effectue en mettant la boîte en position 5<sup>e</sup> vitesse, moteur débrayé.

## 5 - DIRECTION

Directe sur fourche télescopique.

## 6. - SUSPENSION

**Avant.** — Fourche télescopique.

**Arrière.** — Par bras oscillant et amortisseurs télescopiques.

## 7. - FREINAGE

**Frein avant.** — Deux versions.

**1<sup>re</sup> version.** — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 100 mm, commandé par un levier à main droite, par câble.

2 garnitures longueur 80 mm - largeur 23 mm - surface totale 36,8 cm<sup>2</sup>.

**2<sup>e</sup> version.** — A disque, à un piston, commandé par levier à main droite. Transmission hydraulique.

Diamètre extérieur du disque 240 mm - largeur utile de la piste de freinage sur le disque 30 mm.

Diamètre moyen d'application des garnitures 206 mm.

Surface des pistes de freinage sur le disque (2 faces) : 195 cm<sup>2</sup>.

Surface de frottement des garnitures sur le disque 14 cm<sup>2</sup>.

**Frein arrière.** — A tambour, avec segments intérieurs, de diamètre 100 mm, commandé par tringle, pédale au pied droit.

2 garnitures, longueur 85 mm, largeur 23 mm. Surface totale 39 cm<sup>2</sup>.

## 8. - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Le volant magnétique alimente sous 6 volts un projecteur avant à lampe jaune agréé par l'Administration et un feu rouge arrière.

Le véhicule est muni d'un catadioptré agréé par l'Administration.

Le véhicule est muni d'un avertisseur agréé par l'Administration.

Le véhicule est muni d'indicateurs de changement de direction avant et arrière, et d'un feu stop.

Tous ces dispositifs sont situés aux cotes et emplacements réglementaires.

## 9. - DIVERS

Le cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur la douille de direction portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro de série, l'indication « CM » ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.

Ces indications sont encadrées par le poinçon du constructeur.

L'indication de la cylindrée est gravée sur le carter moteur droit.

Le numéro de série est frappé sur la patte gauche du cadre servant à l'installation du silencieux d'échappement.

Le numéro du moteur est indiqué sur une plaque métallique située sur la patte gauche de la culasse.

Le numérotage dans la série a commencé au N° 5 500 000.

## PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur le 25 septembre 1974 et le 9 octobre 1974 que le véhicule N° 5 500 000 à moteur N° 1 634 453 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBECANE type D 55 satisfait aux dispositions des articles R. 69 à R. 108 et R. 194 à R. 199 du code de la route et des arrêtés pris en application.

Vu et approuvé  
enregistré sous le N° AU-484-74

Paris, le 21 octobre 1974

l'ingénieur général des mines

(signé : PROUST)

Paris, le 21 octobre 1974.

l'ingénieur des mines

P.O. l'ingénieur divisionnaire des TPE (mines)

(signé : MOYER)

Paris, le 21 octobre 1974

l'ingénieur des TPE (mines)

(signé : LOURD)

## CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné Robert GARNIER, représentant dûment accrédité des "Ateliers de la MOTOBECANE" - 16, Rue Lesault, PANTIN (Seine-Saint-Denis) constructeur, certifie : a) que le véhicule :

1 Genre : Cyclomoteur.

2 Marque : Motobécane.

3 Type : D 55.

4 N° dans la série du type :

cadre m

5 Source d'énergie : ES.

5 bis, Cylindrée (en cm<sup>3</sup>) :

2 ou 4 temps : 2 temps

6 Puissance administrative :

7 Carrosserie : Solo.

8 Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1.

9 Charge utile :

10 Poids à vide : 59 kg.

11 Poids total autorisé en charge : 191 kg.

du véhicule isolé : d'un ensemble :

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) Que ce véhicule sera fabriqué dans nos usines le

pour être livré à

L'authenticité de ce certificat n'est  
garantie que s'il porte sur la signature  
le cachet du  
modèle ci-  
contre.



Fait à



"Toute transformation du Châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 et 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture.